

Communiqué de presse

Sion, le 5 avril 2023

ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE AU SENS DE L'ART. 53 DU RÈGLEMENT DE COTATION

Rapport de gestion
de la Banque Cantonale du Valais (BCVs)

Publication du rapport de gestion 2022 et du 1^{er} rapport de développement durable de la BCVs

La Banque Cantonale du Valais publie aujourd'hui son rapport de gestion 2022. Il est disponible en téléchargement sur le site internet de l'établissement, à l'adresse www.bcvs.ch/rapport2022 et peut être consulté auprès de chacune des agences de la BCVs. Pour la première fois cette année, la BCVs publie également son rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) & développement durable. Consultable en ligne sur www.bcvs.ch/rapport-rse2022, il contient des informations sur les engagements de la Banque.

Le rapport de gestion de la BCVs, disponible en français et en allemand, fournit des informations sur la Banque, sa stratégie, son modèle d'affaires, ses résultats financiers et sa gouvernance d'entreprise. En outre, il renseigne également sur les différents secteurs d'activité de l'établissement et sur ses nombreuses actions en faveur du Valais et de ses habitants.

Habillée des couleurs de la nouvelle campagne de communication, l'édition 2022 met l'accent sur la durabilité. Valeur phare de la BCVs tout comme la proximité, la compétence et l'innovation.

Pour la première fois en 2023, la BCVs publie un rapport RSE & développement durable de manière séparée. Elle communique ainsi la vision large et transparente de son engagement selon les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. Un rapport disponible également dans les deux langues en ligne sur www.bcvs.ch/rapport-rse2022 et qui sera ensuite publié chaque année.

Prochains rendez-vous

Assemblée générale
ordinaire 2023
28 avril 2023

Publication des résultats
semestriels 2023
18 juillet 2023

Contact presse

Philippe Glassey
Responsable communication

058 324 60 32
presse@bcvs.ch

La Banque offre les services d'une banque universelle, conformément aux intérêts généraux du canton.
Elle contribue au développement harmonieux et durable de l'économie valaisanne, dans les limites des règles prudentielles de la branche.

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX), afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci. Il est également disponible sur le site Internet de la BCVs : www.bcvs.ch